

Règlement du Marche de Noël 2022 – château de Flers à Villeneuve d'Ascq

1. Dossier de candidature :

L'accès au dossier de candidature se fait sur le site de l'Office de Tourisme remplissez le formulaire avant le 1^{er} septembre :

<https://villeneuedascq-tourisme.eu/vendre-sur-notre-marche-de-noel.html>

Après cette date, s'il manque des éléments, nous ne serons pas en mesure de prendre votre dossier en considération. La sélection des dossiers de candidature se fera semaine 36. Nous vous contacterons semaine 37 pour vous en informer et nous vous communiquerons les modalités de paiement.

2. Espace attribué :

Pour un emplacement en salle :

2 tables (80 x 120 cm chacune) soit
environ 2,40 m de linéaire
2 chaises
2 grilles d'exposition
chacune)
(de 110 x 180 cm chacune)

Pour un emplacement en chalet :

1 avancée/comptoir
1 table
2 chaises
2 grilles d'exposition (de 110 x 180 cm
1 radiateur
1 prise de courant

3. IMPORTANT

Vous disposez d'environ 2,40 m de linéaire. Pour tout éclairage supplémentaire (uniquement en Salle à Manger) ou toute autre demande spécifique, merci de nous consulter impérativement lors de votre inscription.

Par souci d'égalité avec les autres exposants, seul le matériel présent sur place est accepté : **il ne sera pas possible d'ajouter de tables ou tout autre matériel supplémentaire, exception faite d'un petit réfrigérateur pour les marchandises le nécessitant.**

La demande d'emplacement intérieur, rez-de-chaussée/étage, ou extérieur en chalet, est respecté suivant les disponibilités au moment de l'inscription mais serait susceptible d'être modifiée pour des questions d'organisation.

4. Installation des stands :

L'installation des stands peut se faire dès le vendredi après-midi de 14h à 17h ou le samedi à partir de 9h. Merci de bien vouloir nous confirmer votre heure d'arrivée pour le montage au plus tard le jeudi qui précède le week-end réservé.

5. Démontage des stands :

Le démontage a lieu chaque dimanche soir après la fermeture au public, à partir de 18h. **Un local à poubelles est à votre disposition au fond de la cour du château. Veillez à ne rien laisser dans les salles et dans les chalets, à remettre votre stand ou chalet dans le même état de propreté que lors de votre arrivée.**



Office de Tourisme, château de Flers –
chemin du chat botté
59650 Villeneuve d'Ascq
+33(0) 03 20 43 55 75 – ot@villeneuedascq-tourisme.eu
www.villeneuedascq-tourisme.eu

6. Accessibilité au château :

Vous pouvez accéder jusqu'aux grilles du château en passant par la place du Château, le chemin de la Chaise puis le chemin du Chat Botté. Il sera impossible de rentrer dans la cour avec votre véhicule. Une fois votre marchandise déchargée, nous vous remercions de déplacer votre véhicule et de stationner sur un des parkings situés à proximité du château, **merci de prévoir des moyens pour transporter vos marchandises lors du montage et démontage.**

Aucun véhicule ne doit se trouver aux abords du château lors des ouvertures au public du samedi 14h-19h au dimanche 11h-18h.

7. Changement de dates :

Si lors de votre inscription, nous ne pouvons répondre favorablement au choix de la ou des date(s) indiquée(s), nous vous informerons des dates encore disponibles.

8. Modalités d'installation :

Vous recevrez dans la 1^{ère} quinzaine de novembre, un courrier/courriel reprenant l'organisation et le programme du marché de Noël.

9. Annulation de participation :

Toute annulation du fait d'un exposant ne peut faire l'objet d'un remboursement, votre inscription est définitive sauf en cas d'accident, de maladie grave, décès, ou catastrophe naturelle et sur justificatif.

10. Vente de produits alimentaires :

Pour la vente des produits alimentaires, nous demandons aux exposants d'appliquer impérativement la réglementation sanitaire en vigueur.

11. Respect des consignes sanitaires:

Vous vous engagez à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur au moment du marché (port du masque, distanciations, dépistages au COVID négatifs ou schéma de vaccination complet).



Office de Tourisme, château de Flers –
chemin du chat botté
59650 Villeneuve d'Ascq
+33(0) 03 20 43 55 75 – ot@villeneuedascq-tourisme.eu
www.villeneuedascq-tourisme.eu